

Septembre 2021

KIT SANITAIRE DE RENTRÉE

Contexte COVID-19

Pour une rentrée plus sereine,
faites-vous vacciner !



Pour une rentrée plus sereine, faites-vous vacciner !

La vaccination est ouverte depuis le 15 juin aux personnes entre 12 et 18 ans, profitez-en ! De nombreux créneaux sont mis en ligne chaque jour sur les plateformes de RDV.

Pour une efficacité totale, 2 doses sont nécessaires.

Les dispositions indiquées dans ce document sont amenées à évoluer en fonction des nouvelles consignes sanitaires données par le ministère.

Bonne rentrée, prenez soin de vous !

Dans ce kit, vous trouverez :



Ce document explicatif



2 masques lavables en machine à 40°C avec lessive classique (certifiés, lavables 50 fois), séchage en tambour



1 flacon de gel hydroalcoolique (possibilité de le remplir à l'accueil des bâtiments et des secrétariats de scolarité)



1 pochette individuelle pour ranger le masque avant de le laver ; il devra être replié sans contact extérieur/intérieur

Consignes sanitaires générales

Les gestes barrières sont toujours nécessaires ! Même si je suis vacciné-e : je dois continuer à porter un masque et à respecter les gestes barrières jusqu'à ce que toute la population soit vaccinée.

Quels sont les gestes barrières à respecter ?

Hygiène



Lavez-vous **régulièrement** les mains avec de l'eau et du savon



Toussez ou éternuez **dans votre coude ou dans un mouchoir**

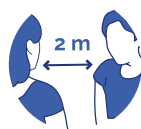


Utilisez un mouchoir à **usage unique** et jetez-le



Saluez **sans serrer la main**, évitez les embrassades

Distanciation physique



Respectez la **distanciation physique** d'au moins 2 m



Le cas échéant, utilisez les places repérées par une **pastille verte**



Interdiction de bouger le mobilier

Port du masque



Obligatoire dans tout le campus, en intérieur comme en extérieur



Se laver les mains avant et après manipulation du masque



Le masque doit être manœuvré **uniquement par les élastiques**



Le temps de port du masque est limité à **4 heures**



Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être :

- > soit suspendu à une accroche isolée,
- > soit posé sur un papier propre, sur la face externe du masque (le papier devra ensuite être jeté),
- > soit replié dans la pochette individuelle fournie dans le kit.

Comment circuler au sein de l'Université ?

LES COULOIRS

- > Sens de déplacement : sur la **droite du couloir**
- > Priorité aux personnes déjà engagées avant de sortir d'une salle
- > Respectez le **sens de circulation** entrée/sortie dans les salles et amphithéâtres
- > Respectez la **distance de 2 m** matérialisée au sol devant les points d'attente

LES ASCENSEURS

- > **Privilégiez les escaliers**
- > Priorité aux personnes à mobilité réduite et à leur éventuelle accompagnant-e, et à celles et ceux montant plus de 3 étages
- > **1 seule personne** par cabine sauf éventuelle accompagnant-e

LES SALLES

- > Le cas échéant, respectez le nombre de personnes indiqué sur la porte d'accès d'une salle
- > Laissez les **portes ouvertes** (sauf porte coupe-feu non asservie, sanitaires et contrôle d'accès)
- > **Ventilez au maximum** les locaux où vous vous trouvez

LES PAUSES

- > Pause **à l'extérieur**, dans la mesure du possible
- > Respectez la **distanciation physique**
- > Lavez-vous les mains au début et à la fin

LES ÉQUIPEMENTS PARTAGÉS

- > Suivez les consignes données par le personnel
- > **Lavez vos mains** obligatoirement avant et après usage



Où jeter les masques, mouchoirs, lingettes, etc. ?

Les 2 masques fournis dans ce kit sont lavables et donc **réutilisables**. Si vous utilisez des masques jetables, **des box de collecte sont à votre disposition** aux accueils de vos composantes, à l'IUT et la bibliothèque universitaire. Vos masques seront recyclés en tee-shirt. Tous les autres déchets (lingettes, mouchoirs à usage unique...) doivent être jetés dans le **respect des consignes de tri** :



- > ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié**, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel,
- > ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac poubelle pour **ordures ménagères**,

- > aucun de ces produits ne doit être jeté dans la poubelle jaune (recyclable), dans le compost ou dans la nature, même si vous n'êtes pas malade,
- > ne jetez pas les lingettes dans les toilettes car vous risqueriez de les boucher ou d'obstruer les réseaux publics d'assainissement.



Que faire en cas de symptômes ?

Vous devez **rester à domicile** et **recourir à une consultation ou téléconsultation** immédiatement auprès de votre médecin traitant ou le 15 selon votre état, et prévenir l'établissement. **Un symptôme c'est quoi ?** Température supérieure ou égale à 38°C, fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat. Il vous est demandé d'être **attentif·ve à tout signe clinique** et de prendre votre température avant de venir à l'Université.

Tester - Alerter - Protéger

Je me fais tester en priorité en cas de signes de la maladie ou si je suis identifié comme personne contact à risque. Ainsi, je permets aux laboratoires de se concentrer sur les personnes prioritaires ;

Je communique la liste des contacts à risque récents au sein de mon foyer à mon médecin traitant ;

Je prépare la liste de tous mes contacts à risque récents. Si mon test est positif, je serai contacté par téléphone par l'Assurance Maladie à qui je transmets cette liste. Ainsi, je participe à freiner la propagation du virus ;

Je protège les autres en m'isolant pendant 7 jours, et en réalisant un test, si je suis une personne contact à risque.



Si je suis positif au virus, la durée d'isolement est de **10 jours** et j'alerte mes contacts. Je peux également renseigner ma positivité dans l'application **#TousAntiCOVID**

Pour plus de protection face à la COVID-19, téléchargez l'application.

Distribution d'autotests à l'Université

Pour détecter au plus vite les cas positifs et briser les chaînes de contamination, **des autotests sont à la disposition** de l'ensemble des étudiantes et étudiants aux accueils des composantes.

Retrouvez toutes les informations sur univ-larochelle.fr (La Rochelle Université > Actualités > Distribution d'autotests à l'Université)

En cas de non-respect des règles

Vous devez **respecter les mesures sanitaires** précisées dans ce document et celles complémentaires qui vous seraient données par le personnel de l'Université.

Le non-respect des mesures sanitaires et des consignes complémentaires peut justifier votre **exclusion immédiate de l'établissement** à titre conservatoire sur le fondement de l'article R. 712-8 du code de l'éducation, et vous expose à des **sanctions disciplinaires** pouvant aller jusqu'à votre **exclusion définitive de l'établissement** sur le fondement des articles R. 712-7 et R. 811-11 et suivants du code de l'éducation.

Vous êtes étudiant·e en situation dite vulnérable, ou rencontrez des difficultés psychologiques, économiques, ou autres ? Une attention et une organisation particulière pourront être nécessaires afin que vous puissiez réaliser vos activités de manière protégée. N'attendez pas et rapprochez-vous du **service de santé universitaire (SDSU)**.

SDSU (service de santé universitaire)

tel : 05 46 45 84 46
mail : sdsu@univ-lr.fr



Pour toute question relative à la COVID-19 :

Rendez-vous sur la page FAQ de notre rubrique actualités sur notre site **univ-larochelle.fr**

Si vous ne trouvez pas réponse à votre question, contactez-nous à l'adresse **covid2019@univ-lr.fr**